

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

**Séance spéciale du 29 novembre 2021**

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 29 novembre 2021 à 22h22, à la salle du conseil du complexe municipal au 18 rue Principale Nord. La séance a été tenue à huis clos enregistrée, considérant le contexte de la pandémie de COVID-19.

**Sont présents à cette rencontre à huis clos :**

Madame	Véronique Danis	Mairesse
Madame	Julie Côté	Conseillère
Monsieur	Luc St-Jacques	Conseiller
Madame	Pierrette Lapratte	Conseillère
Monsieur	Rodrigue Gauthier	Conseiller
Monsieur	François Côté	Conseiller
Monsieur	Sébastien Emond	Conseiller

Sous la présidence de Madame Véronique Danis, mairesse.

Est également présente, Madame Mélissa Morin, directrice générale adjointe, occupe la fonction de secrétaire de la présente séance.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**2021-11-1073**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

- CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;
- CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec a, par décrets, renouvelé de façons successives l'état d'urgence sanitaire et par conséquent, le 17 novembre 2021 le décret numéro 1456-2021 a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 24 novembre 2021;
- CONSIDÉRANT** l'arrêté 2021-082 du ministre de la Santé et des Services Sociaux qui permet au conseil de siéger sans la présence du public;
- CONSIDÉRANT** que selon le même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tous moyens permettant au public de bien connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;
- CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos, sans la présence du public;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Côté d'accepter que la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du conseil et la directrice générale adjointe puissent y participer selon le respect des règles de distanciation sociale.

Sous la présidence de madame Véronique Danis, mairesse, la séance spéciale est ouverte à 22h22 après un tour de table pour la vérification du quorum par l'appel des présences.

Adoptée à l'unanimité

**2021-11-1074**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

Il est proposé par madame la conseillère Pierrette Lapratte et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

**2021-11-1075**

**RECTIFICATION DE LA RÉOLUTION # 2021-11-1055 - FERMETURE DE LA MUNICIPALITÉ PÉRIODE DES FÊTES 2021**

**CONSIDÉRANT** QU'il a eu une erreur avec les congés des fêtes et que nous devons déplacer 4 jours fériés suite à la convention de travail;

Il est proposé par madame la conseillère Pierrette Lapratte et résolu de rectifier la résolution # 2021-11-1055 pour y inscrire que la municipalité sera fermée durant les congés des fêtes du 24 décembre 2021 au 7 janvier 2022 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité

**2021-11-1076**

**AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE CONCLURE UNE ENTENTE AVEC LES SERVICES COMPTABLES MICHAUD POUR LE BUDGET 2022**

**CONSIDÉRANT** QUE la directrice générale sera absente jusqu'au 31 décembre 2021;

**CONSIDÉRANT** QUE le budget doit être déposé avant la fin du mois de décembre;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc St-Jacques et résolu d'autoriser la direction générale de conclure une entente avec les services comptables Michaud pour la création du budget 2022.

Adoptée à l'unanimité

**2021-11-1077**

**AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE TRANSMETTRE LES  
INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DE LA PRÉSIDENTE ET  
DE LA SECRÉTAIRE D'ÉLECTION À LA MRC VALLÉ-DE-LA-GATINEAU AFIN  
D'OBTENIR UN REMBOURSEMENT PARTIEL DES RÉMUNÉRATIONS**

**CONSIDÉRANT** QU'il a eu une élection municipale ainsi qu'une élection de la préfecture;

Il est proposé par madame la conseillère Julie Côté et résolu d'autoriser à la direction générale de transmettre les informations concernant la rémunération de la présidente d'élection ainsi que la secrétaire d'élection à la MRC Vallée-de-la-Gatineau afin d'obtenir une partie des dépenses électorales.

Adoptée à l'unanimité

**2021-11-1078**

**EMBAUCHE DU CHEF POMPIER ET DE SON ADJOINT POUR LE SERVICE DE  
SÉCURITÉ INCENDIE**

**CONSIDÉRANT** QUE l'employé # 22-0012 et # 22-0016 ont donné leurs démissions le 4 octobre 2021 suite à un conflit avec la municipalité;

**CONSIDÉRANT** QUE la mairesse et la directrice générale on fait une réunion avec chacun;

**CONSIDÉRANT** QUE M. Serge Boisvert, Chef pompier et M. Éric Charrette, Sous-chef, désire réintégrer la brigade de pompiers de la municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Émond et il est résolu de procéder à l'embauche de M. Serge Boisvert à titre de chef pompier et M. Éric Charrette à titre de sous-chef au sein de la brigade.

Adoptée à l'unanimité

**2021-11-1079**

**EMBAUCHE AU POSTE DE CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS.**

**CONSIDÉRANT** QUE le poste de contremaître est vacant et qu'il y a lieu de le pourvoir;

Il est proposé par monsieur le conseiller Rodrigue Gauthier et il est résolu de procéder à :

- l'embauche de monsieur Christian Lafontaine, à titre de contremaître des travaux publics pour une période de probation de 3 mois; selon les critères établis par le contrat d'embauche.
- la signature du contrat d'embauche par la mairesse et la directrice générale adjointe.
- L'évaluation de son rendement lors de la fin de la période probatoire.

Adoptée à l'unanimité.

**2021-11-1080**

**DEMANDE DE PRÊT TEMPORAIRE POUR LE PROJET PAVL-PROGRAMME  
D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE- VOLET ENTRETIEN**

**CONSIDÉRANT** QUE la Municipalité de Montcerf-Lytton a obtenu confirmation du ministre François Bonnardel de l'octroi d'aide financière dans le cadre du volet entretien au montant maximal de 512 362\$, payable en 1 versement vers le 28 février 2022, considérant que la reddition de comptes est faite au plus tard le 31 décembre 2021.

**CONSIDÉRANT** QUE le conseil a autorisé des dépenses totalisant 512 362 \$ pour l'entretien des chemins municipaux.

**CONSIDÉRANT** QUE ce prêt sera remboursé suite à la réception des sommes découlant de la reddition de compte soumise dans le cadre des projets particuliers d'améliorations d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)

Il est proposé par monsieur le conseiller François Côté et résolu d'autoriser la direction générale à demander un prêt temporaire à la Caisse Populaire Desjardins pour un montant maximal de 512 362\$ jusqu'à la réception de la somme octroyée. Les signataires autorisées pour le prêt temporaire sont Madame Mélissa Morin, Directrice générale adjointe et Madame Véronique Danis, Mairesse.

Adoptée à l'unanimité

**2021-11-1081**

**MAÎTRESSE DE POSTE- DÉPART À LA RETRAITE**

**CONSIDÉRANT** QUE la maîtresse de poste nous a avisés de son départ à la retraite en juin 2022;

**CONSIDÉRANT** QUE le conseil doit procéder à l'embauche d'une nouvelle ressource pour pourvoir au poste;

**CONSIDÉRANT** QUE la maîtresse de poste doit avoir une période suffisante afin de former adéquatement son successeur.

Il est proposé par madame la conseillère Julie Côté et il est résolu de :

- Mettre fin à l'emploi du maître de poste en juin 2022;
- D'autoriser la direction générale démarrer le processus d'embauche pour une nouvelle ressource;

Adoptée à l'unanimité

**2021-11-1082**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

Il est proposé par madame la conseillère Pierrette Lapratte de procéder à la levée de l'assemblée à 22h27.

Adoptée à l'unanimité

---

**Véronique Danis**  
Mairesse

---

**Mélissa Morin**  
Directrice générale adjointe